

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11.01.2021

Secrétaire de séance : Nicolas Perez

Sont présents tous les conseillers municipaux. Pas d'absent ou de membre excusé.

19h03 : Monsieur le Maire Claude Chappuis présente ses vœux pour 2021 à l'équipe municipale. Il s'excuse pour l'annulation du traditionnel repas de fin d'année du Conseil Municipal pour cause sanitaire. Celui-ci est reporté à une date ultérieure non déterminée.

### **19h04 : Claude Chappuis déclare la séance ouverte**

- **Approbation du CR de la séance du 7 décembre 2020**

Pour la commission urbanisme, Aline Hofer informe que la réunion prévue ce même jour 11 janvier est annulée de facto . Le CR du conseil municipal du 7 décembre 2020 est approuvé

- **Délibération n° : 2021-01 portant sur la modification des statuts de la CCPG**

- Stéphane Bruckert demande quel bâtiment est concerné à Challex. Claude Chappuis répond qu'aucun bâtiment à Challex n'est concerné et précise que l'exploitation de réseaux Chaud/Froid en question concerne essentiellement la géothermie, qui est soumise dans notre région à une réglementation spécifique mais aussi particulière à cause du CERN.
- Délibération adoptée à l'unanimité

- **Délibération n° : 2021-02 autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite définie de 35 % des dépenses de l'exercice précédent.**

- Claude Chappuis demande à Michet Peter si l'ancienne équipe municipale procédait ainsi. Michel Peter répond qu'il n'y voit pas d'inconvénient et que sans cette autorisation le maire est bloqué pour engager des dépenses tant que le budget 2021 n'est pas voté. Christophe Dalmais confirme que cette disposition est habituelle. Claude Chappuis précise que les paiements qui seront effectués ne concerneront que les dépenses courantes.
- Délibération adoptée à l'unanimité

- **Délibération n° : 2021-03 concernant l'achat d'un broyeur arrière pour tracteur**

- Claude Chappuis précise que le prix annoncé sur le devis Laverrière est un prix maximum et qu'il reste négociable.
- Christian Pera explique son choix après consultation de deux agriculteurs expérimentés qui ont validé séparément ce matériel.
- Michel Peter ajoute que ce n'est pas un achat important en terme de coût mais que cette acquisition aurait dû quand même faire l'objet d'un cahier des charges précis
- Claude Chappuis justifie cet achat par son expérience auprès de sociétés mandatées pour ce type de travaux qui étaient chers et qui ne donnaient pas satisfaction.
- Claude Chappuis rajoute la difficulté à obtenir au moins 3 devis en cette période de crise sanitaire
- Délibération adoptée à l'unanimité

- **Délibération n° : 2021-04 concernant l'approbation du projet de rapport au conseil municipal par le délégué auprès de l'Assemblée Spéciale des Communes Actionnaires de la SEMCODA**
  - Claude Chappuis explique sommairement le fonctionnement entre les communes et la SEMCODA, la commune fournissant le terrain, la SEMCODA l'immeuble et sa gestion
  - Claude Chappuis demande à Michel Peter s'il peut nous donner un bref historique des relations avec la SEMCODA
  - Michel Peter informe qu'en fait la SEMCODA est assez avare en information, que le plan stratégique de cette dernière n'est pas connu.
  - Christophe Dalmais précise que l'on dispose tout de même du bilan de la SEMCODA
  - Michel Peter répond que cela est insuffisant et c'est la stratégie adoptée par la SEMCODA qui reste importante.
  - Stéphane Bruckert demande si la SEMCODA verse des dividendes à la commune ; Christophe Dalmais répond que non.
  - Michel Peter précise que si on voulait revendre nos actions, l'opération ne serait pas aisée
  - Délibération rejetée par 13 voix contre et deux abstentions

#### **Tour de table des commissions**

- **Commission Urbanisme :**
  - Aline Hofer dresse un bilan de l'année écoulée. 35 demandes de PC traitées dont 11 modificatifs, plus ceux en cours.
  - S'agissant des bornages, Michel Peter pense qu'il serait souhaitable de regrouper les demandes de bornage pour obtenir un forfait le plus intéressant possible auprès des géomètres.
  - Claude Chappuis répond qu'il n'aura pas de grosses différences entre les plus gros soumissionnaires, ces derniers se consultant régulièrement.
  - Brigitte Fleury évoque un dossier qu'elle croyait traité. La rétrocession à la mairie d'une partie d'un trottoir public appartient à Monsieur Jean-Jacques Truchet
  - Claude Chappuis répond que ce sont les Domaines qui proposent les prix
  - Brigitte Fleury précise que c'est dans l'intérêt de Monsieur Truchet de céder cette partie car en cas d'accident, il serait le responsable légal
  - Aline Hofer informe de la nécessité d'informatiser et de stocker en sécurité les dossiers d'urbanisme. En cas de sinistre important, la mairie n'a aucun moyen pour les retrouver sauf à consulter les demandeurs, ce qui n'est pas envisageable
  - Aline Hofer précise que cette informatisation est un très gros travail qui demande du temps
  - Suite à l'évocation des dossiers en cours, Claude Chappuis informe le conseil municipal qu'aucun nouveau dossier prévoyant des logements sociaux ne sera enregistré tant qu'une convention ne serait pas signée avec le promoteur pour sécuriser la vente de ces logements sociaux à la mairie
  - Claude Chappuis informe le conseil municipal, suite à ce qu'il venait d'exprimer, qu'une procédure était en cours contre les Vignes du Léman

- **Commission Communication**

- Stéphane Bruckert évoque, suite au contexte sanitaire, les difficultés pour le comité de relecture du Petit Chalaisien pour faire tout le travail à distance sans possibilité de réunion
- Il confirme à Françoise Perroux du CCAS qu'effectivement apparaîtront dorénavant dans le Petit Chalaisien les informations utiles relatives aux violences conjugales
- Il informe aussi le conseil municipal que Monsieur Arnault Delon mandaté par la CCPG viendra donner la parole à nos aînés pour témoigner de l'histoire de la commune
- Francesca Donelli informe de la difficulté à s'inscrire sur la page Facebook de la commune. Claude Chappuis précise qu'en fait, le compte Facebook évoqué n'est pas celui de la commune mais celui d'un ancien conseiller municipal. Il ajoute qu'il faudra déposer le blason Challex pour éviter ce genre de problème à l'avenir.
- Claude Chappuis évoque aussi le nombre de pages du Petit Chalaisien et précise qu'il n'est pas nécessaire de publier 22 pages si le contenu ne le nécessite pas
- Les différentes associations sont évoquées et Christian Pera demande à voir les comptes de ces associations pour justifier les subventions demandées à la mairie
- Il pose aussi la question de savoir qui est responsable d'avoir laissé une quarantaine de scouts dans les bois de Challex sans masque et à priori sans autorisation
- Il s'avère en fait que cette manifestation de scouts est habituelle et ne nécessite pas de demande préalable

- **Commission Education**

- Eloïse Vernay signale que la directrice de l'école demande à la mairie une subvention pour acheter des cahiers d'application de manuels scolaires
- Une vive discussion s'engage pour savoir si c'est vraiment à la mairie d'acheter ces cahiers et pas à l'Education Nationale. La question n'étant pas tranchée, Claude Chappuis n'est pas favorable à cet achat
- La discussion dérive sur la pertinence des renseignements d'ordre démographique demandés par la directrice pour justifier la 7<sup>ème</sup> classe actuellement provisoire à l'école et qui avait été ouverte grâce à l'apport d'un seul élève ayant fait pencher la balance en faveur de l'ouverture de cette classe. Claude Chappuis réplique que cette 7<sup>ème</sup> classe implique un coût pour la mairie et n'est pas favorable à la maintenir si elle n'est pas justifiée
- Eloïse Vernay annonce que la directrice de l'école a monté un dossier pour l'achat d'équipement informatique à l'école. Cette aide de l'Etat rembourse 50% de tout achat informatique pour les écoles, le reste à charge étant pour la mairie. Claude Chappuis n'approuve pas le procédé n'étant pas au courant de cette demande dont le montant évoqué atteindrait 15 000 euros dont 7 500 euros pour la mairie. Il n'est pas au courant non plus de la nécessité de racheter 5 tablettes demandées par la directrice. Il prévient que les dépenses pour l'école s'envolent. Il précise aussi que depuis 5 mois que l'équipe municipale est réellement en place, l'école a déjà bénéficié du rétablissement d'internet, d'un téléphone fixe et autres petits travaux sous l'égide de la commission Bâtiments
- Une nouvelle discussion s'engage alors sur la communication à adopter entre les commissions en général et l'équipe dirigeante de la mairie (mairie et adjoints) afin que ce type d'informations parvienne bien au maire. Claude Chappuis conclut que les e-

mails des commissions doivent être partagés avec l'adresse officielle de la mairie à « challex@challex.fr »

- Michel Peter demande s'il ne serait pas nécessaire de mutualiser les repas de cantine avec les communes avoisinantes. Claude Chappuis précise que cette mutualisation fait déjà l'objet d'un groupement de commandes. Il prévient que si on voulait changer de prestataire pour les repas de la cantine, l'appel d'offres devra être soumis obligatoirement à concurrence européenne, ce qui n'est pas simple voire aventureux
- Michel Peter a eu comme information que la quantité de déchets après le service scolaire était minimal à Péron alors qu'à Challex une grosse partie est gâchée et part pour les poules du poulailler de l'école
- Christian Pera pose la question de savoir si ce sont les mêmes repas qui sont servis à Péron et à Challex, ce qui est le cas et paraît incompréhensible
- Christian Pera demande pourquoi ce ne serait pas l'auberge de la Treille qui fournirait les repas pour l'école. Une réponse collective est fournie stipulant que ce genre de prestations était soumise à des réglementations drastiques et ne pouvait être assuré par un simple restaurant

- **Commission Bâtiments**

- Franck Bougreau informe le conseil municipal que la campagne de remplacement des compteurs électriques par des compteurs Linky suit son cours
- Christian Pera informe qu'il ne faut pas oublier un compteur seul pour un feu lumineux entre la rue des Ecoles et le rond-point pour aller à Pougny
- Franck Bougreau enchaîne sur la réception d'un devis pour une cuisine destinée à l'appartement au-dessus de l'ancienne poste et enfin d'un devis pour le remplacement du porche de la mairie. Il précise qu'il attend 2 autres devis concernant ce dernier chantier
- Franck Bougreau parle ensuite sur les dégradations constatés ces derniers temps sur certains bâtiments communaux : tags sur les murs de la Halle ou la salle JAL, ainsi que des carreaux cassés volontairement dans le local du club de pétanque et celui du club de football

- **Commission Finances**

- Christophe Dalmais informe que Serap finalise les comptes 2020
- Il demande une nouvelle fois de lui faire parvenir tous les devis pour préparer le budget 2021
- Il prévient sur une baisse probable de la dotation de 20 à 30% venant de la compensation genevoise. Il rappelle les chiffres non négligeables de ce reversement et de l'impact négatif de cette baisse sur le budget de la commune
- Christophe Dalmais refait un point sur la situation préoccupante de l'auberge de la Treille
- Claude Chappuis prévient qu'il faudra que le conseil municipal se réunisse à huis clos pour un débat sur l'orientation budgétaire. Il prévoit cette réunion entre fin janvier et début février 2021
- Christian Pera réitère sa demande pour que le conseil municipal puisse avoir accès aux comptes des associations pour justifier les demandes de subventions de celles-ci
- Brigitte Fleury intervient pour informer le conseil municipal que le budget 2019 pour les feux d'artifice du 14 juillet 2019 avait été reporté en partie sur 2020 et que ce

dernier feu n'avait pas non plus été possible. Elle demande de faire le point sur la destination de ce budget

- **Commission voirie**

- La question de l'acquisition d'un broyeur ayant été votée en début de séance, Christian Pera précise que 3 devis ont été reçus les travaux d'ouverture du cimetière. Ces devis seront discutés lors de la prochaine réunion de la commission semaine prochaine
- Aline Hofer-Favre signale également que des réparations sont à prévoir sur des décorations de Noël qui ne fonctionnent plus
- Chemin de Roulave : les travaux seront effectués dès que le temps le permettra.

- **Commission CCAS**

- Françoise Perroux signale que l'activité de cette commission est peu active en ces temps de confinement mais qu'une réunion est prévue la semaine prochaine
- Brigitte Fleury regrette que cette année les aînés n'ont pas reçu de colis de fin d'année
- Une discussion s'engage sur la sécurité sanitaire à apporter à nos aînés en se rendant chez eux pour cette distribution
- Ce point sera discuté lors de la prochaine réunion de commission

**21h37 : Claude Chappuis déclare la séance du conseil municipal close**